

TFP APS

Agent de Prévention et de Sécurité



Durée:

175 heures + 7 heures d'examen

Effectif:

12 personnes maximum

Public:

Toute personne souhaitant devenir agent de prévention et de sécurité

Pré-requis:

- Fournir obligatoirement un numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS lors de la constitution du dossier administratif ou d'une carte professionnelle à jour
- Savoir lire, écrire, compter, comprendre, et parler le français, ainsi qu'avoir des connaissances en base en informatique (niveau B1 du cadre Européen commun de référence pour les langues)

Objectif pédagogique:

Acquérir les compétences nécessaires au passage de l'examen TFP APS afin de pouvoir exercer le métier régié par le livre VI du Code de la Sécurité

Accessibilité handicap:

- Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



Programme:

Socle de base (41 heures)

- UV 1 - Module secourisme
- UV 2 - Module environnement juridique
- UV 3 - Module gestion des conflits
- UV 4 - Module stratégique

Spécialité (134 heures)

- UV 5 - Module prévention des risques d'incendie
- UV 6 - Module d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- UV 7 - Module sensibilisation aux risques terroristes
- UV 8 - Module professionnel
- UV 9 - Module palpation de sécurité et inspection des bagages
- UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
- UV 11 - Module gestion des risques
- UV 12 - Module événementiel spécifique
- UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées
- UV 14 - Module industriel spécifique

- Module environnement juridique
- Module gestion des conflits
- Module stratégique



FORMATION CONSEIL

ABG Formation Conseil

Organisme de formation

04.93.21.86.15

N°Déclaration d'activité 93060810706 (ne vaut pas agrément de l'état)

Validation formation:

Epreuve QCM

14 unités de valeurs à obtenir : note de 12,5/20

1 unités de valeurs en contrôle continu

Epreuve pratique

Mise en situation pratique sur un des 2 contextes professionnels (tirage au sort)

Méthode pédagogique:

- Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mise en situation avec méthodes directives et participatives
- Support power point, ordinateurs, tablettes, vidéos, films, vidéoprojecteur
- Plateau dédié aux formations APS

Quels métiers après ?

Votre carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité permettent d'accéder à des métiers tels que : Contrôleur d'accès / Agent d'accueil / Agent arrière-caisse / Agent démarque inconnu

Quelles perspectives de carrière ?

Après quelques années d'expériences et après avoir suivi des formations complémentaires ; Titre de chef d'équipe (niveau III) et Dirigeants (niveau II). Possibilité d'accéder au métier de chef d'entreprise de sécurité privée.